JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)

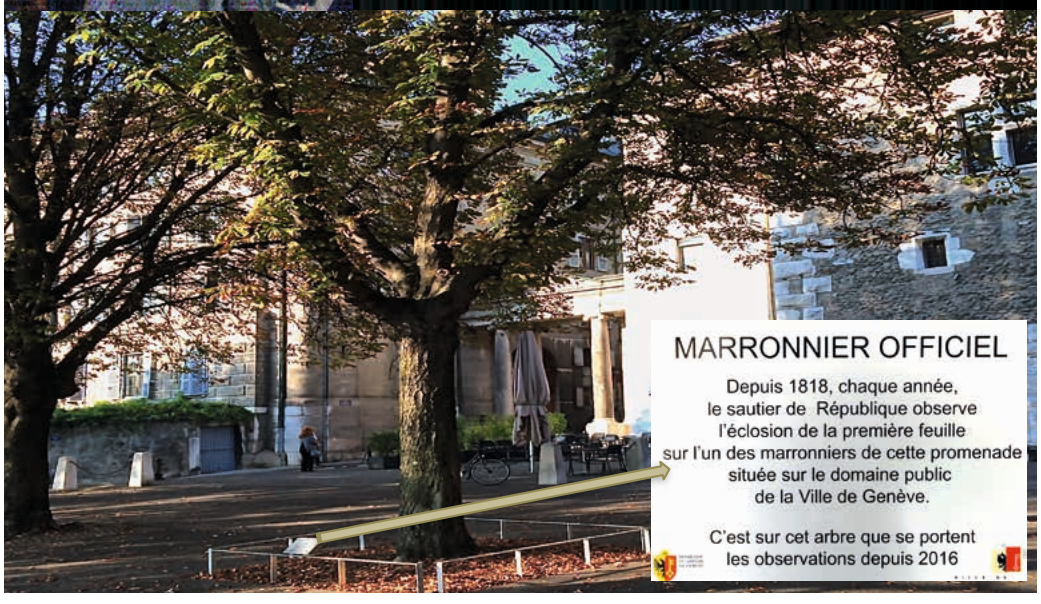

Numéro 128 - automne 2015
Journal de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville

Editrice responsable : Sira Montero - Imprimerie : Imprimerie Nationale, Genève
Tirage : 8300 exemplaires - AHCVV 1200 Genève
Internet : www.ahcvv.ch - Adresse électronique : journal@ahcvv.ch
ont participé à ce numéro : Laura Cardia (lc), Dominique Egger (de), Madeleine Gurny (mg), Robert Gurny (rg), Roman Juon (rj), Sira Montero (sm), Andrienne Soutter (as), et Florence Vandenbeusch (fv)

edito

La pénurie de logements en Ville de Genève et plus particulièrement dans notre quartier, ainsi que les prix extrêmement élevés qui se pratiquent sur le marché, sont devenus malheureusement un problème chronique. Nous entendons souvent dire, à propos du marché immobilier, qu'il s'agit d'un marché privé, que nous ne pouvons pas intervenir et qu'il faut laisser les acteurs privés trouver eux-mêmes les solutions. Cela donne-t-il des résultats satisfaisants ? L'AHCVV étudie actuellement des solutions pour aider à combler cette carence qui touche particulièrement les secteurs de la société plus vulnérables, chômeurs, personnes âgées, familles. Dans cette optique nous avons présenté au Conseil Administratif une pétition pour que des logements en régime de coopérative soient construits dans la friche située dans l'angle de la rue Calvin et de la rue de la Pélisserie. Nous considérons qu'il faut remettre le principe de solidarité au centre des recherches de solutions et des prises des décisions. Il faudrait également prendre en considération le principe de mixité sociale qui existe dans notre quartier, contrairement aux préjugés qui considèrent la Vieille-Ville comme un quartier exclusif et aisé. Nous parlons aussi de solidarité intergénérationnelle. Tout cela doit garantir un équilibre et une cohésion sociale, créant un environnement adéquat pour que les habitants puissent vivre sans conflits et dans le respect des autres. Je me permets de conclure cet éditorial en soulignant la dimension de Genève comme ville internationale et ouverte aux autres cultures, une ville de paix et de solidarité. La Vieille-Ville est un clair reflet de cette identité qui doit continuer à être revendiquée.

sm

immeuble : bureau ou logement ?

Alors que les logements manquent à Genève, que penser des bureaux vides ou des immeubles de logements qui ont été transformés en bureaux au fil du temps ? Alors que les recherches d'efficacité et de rentabilité dans les entreprises sont des préoccupations prédominantes dans l'organisation du travail, que penser de services administratifs éparpillés aux quatre coins de la ville et du canton ? Que penser d'un centre ville qui se vide le soir venu, où la vie n'existe que dans son rapport au commercial, les habitants ayant presque disparus ?

Autre question : quels sont nos besoins actuels en matière de logement ? Les modes de vie évoluent, les familles éclatent et se recomposent, les personnes âgées demeurent plus longtemps indépendantes dans leurs logements, les jeunes se regroupent pour vivre ensemble, de nouveaux types de communauté s'élaborent. Pourquoi ne pas repenser ces différents modes de vie dans les anciens immeubles de logement ? Rappelons que dans les quartiers du centre et de la Vieille-Ville de Genève, bon nombre des immeubles aujourd'hui de bureaux avaient été conçus au XVIII, XIX et au début du XX^{ème} siècles pour loger les habitants de la ville.

Une constatation : si dans les centres villes, ces dernières décennies, la population résidente a généralement diminué, car nombre d'immeubles de logement ont été transformés pour répondre à des activités plus rentables que le logement. Mais les exemples de villes européennes nous démontrent qu'actuellement, ces mêmes quartiers se retransforment, l'habitat et les commerces de proximité, petits ou grands y trouvent à nouveau leur place. C'est de la qualité de vie en ville, diurne et nocturne, qu'il s'agit, de l'animation de ses rues, de ses places. A Genève, il est important de repeupler le centre de la ville et la Vieille-Ville, afin que l'animation provienne de la vie de ses propres habitants à travers leurs loisirs et activités quotidiennes, qu'elle soit complémentaire à celle des pendulaires, habitants d'autres quartiers ou touristes qui la fréquentent lors d'activités commerciales, culturelles ou de loisirs.

La question est : comment faire à Genève ? On a vu des projets de surélévations d'immeubles. Dans le cadre de la Vieille-Ville cela ne semble pas raisonnable, cependant occuper les combles vides est envisageable. On peut aussi réfléchir à la réorganisation d'entreprises ou d'administrations et penser à leur déplacement ou regroupement dans des quartiers périphériques ; ce regroupement faciliterait les relations de travail entre différents services. En appliquant ce principe à la Vieille-Ville, on pourrait libérer des immeubles commerciaux ou de bureaux entiers et leur redonner leur attribution d'origine. Dans ces projets de reconversions d'immeubles, les conceptions intérieures s'organiseraient selon les besoins des différentes catégories de personnes qui y logeraient. La vie urbaine serait ainsi enrichie et augmentée d'une population d'habitants mixte.

L'AHCVV se fait un devoir de poursuivre ses démarches afin d'améliorer la qualité de vie pour ses habitants, elle est consciente aussi de ce besoin de développer l'habitat dans les quartiers du centre et de la Vieille-Ville et entend soutenir toutes propositions allant dans ce sens.

fv

il faut libérer la fusterie...

La place de la Fusterie est une des plus plaisantes places du centre de Genève. Le temple de 1715 est d'une belle architecture. Les façades qui la bordent sont anodines, mais camouflées par les arbres. Le parvis côté sud est animé, avec fontaine, marché, artisans, bouquinistes.

Par contre, côté nord, c'est la désolation. Comme si les propriétaires des immeubles et la Ville s'étaient donné le mot pour encombrer la place d'échafaudages, de palissades, de dépôts de chantier, de containers, et même pendant quelques mois d'un échantillon grandeur nature d'un élément de façade.

Comme si cette partie de la place était partie négligeable, juste bonne à servir de dépotoir.

Il faut libérer la Fusterie. Et pour ce faire, appliquer deux mesures extrêmes :

- interdire tout entreposage, aussi bien à la Voirie qu'aux entreprises privées,
- n'autoriser des travaux sur et dans les immeubles que toutes les années bissextiles, comme pratiqué pour la réfection des ports lacustres.

Et la place retrouvera son lustre d'antan. Mais les responsables comprendront-ils ?

de

e-mail : info@ahcvv.ch
site : www.ahcvv.ch
Facebook : AHCVV
Adresse : AHCVV
1200 Genève

square du bourg-de-four

Je fais partie de ces personnes qui ont débarqué dans la Vieille-Ville il y a plus de cinquante ans. Je me souviens d'un quartier ouvert à toute la circulation automobile, où on parquait sa voiture devant son immeuble. La population, encore d'origine modeste, habitait des bâtiments souvent vétustes.

Au Bourg-de-Four, il y avait un kiosque à journaux en bois, charmant ; un banc en fer forgé entourait l'ancien tilleul, remplacé depuis et lieu de rencontre des vieux du coin (on ne parlait pas encore de 3ème âge).

Pourquoi cette évocation nostalgique ? Parce qu'un génie inconnu d'une quelconque officine gouvernementale a confondu la place du Bourg-de-Four, lieu emblématique, avec un square de banlieue profonde : suppression du banc circulaire, création d'un bout de gazon étique entouré d'une bordure riquiqui, installation d'un cabanon (heureusement seulement en hiver) même pas digne d'un fond de courette.

Même si la situation a bien changé, si, grâce aux interventions de l'AHCVV, les voitures ont été partiellement éloignées, et si les chaises de bistrot ont remplacé le parking sauvage, il est inadmissible qu'une place renommée soit traitée ainsi ! Qui a pu imaginer qu'un morceau de terre piétinée pourrait être un embellissement du lieu ?

Nous demandons la suppression de cet anachronisme, le rétablissement du pavage en tête de moineau autour de Clémentine et l'installation d'un banc métallique autour du nouveau tilleul. Et si possible un cabanon plus agréable à la vue. Pour une fois, voilà des travaux qui ne seront pas chers, en regard du rapport qualité-coût.

de

La Clémence
LE RENDEZ-VOUS DE GENÈVE
OUVERT TOUS LES JOURS
20, PLACE DU BOURG-DE-FOUR
www.laclemence.ch

Café Restaurant
du parc des Bastions
Pour vos brunch et déjeuner,
Tout au long de l'hiver.
Réservation conseillée :
022 310 86 66
contact@bastions.ch
www.bastions.ch

10.- fr de réduction dès 100.- fr d'achat
(à l'exception des actions, spiritueux et cigarettes)
sur présentation de cette annonce
Pam Partner
valable uniquement chez :
Tél. 022 311 03 10
PAM Partner Jaquier
Rue Chausse-Coq 4-6

Chocolaterie SWEETZERLAND
36, Place du Bourg de Four, 1204 Genève

Au cœur de la Vieille Ville, venez découvrir notre large choix de chocolats artisanaux d'exception, pur beurre de cacao, sans graisses végétales hydrogénées, huile de palme, ni conservateurs

www.sweetzerland.net

CHOITEL
Maître Opticien

2ème PAIRE OFFERTE*
* voir conditions en magasin

Rue de la Corraterie 22 • Genève
T 022 310 01 79
www.choiteloptic.ch

Louez d'abord
et achetez ensuite!

PIANOS KNEIFEL

Pianos à louer dès CHF 60.–

Profitez de notre intéressante offre d'achat après location

Rue du Marché 20, 1204 Genève **www.kneifel.ch**

La Gaîté depuis 1928
Articles de fêtes
Guirlandes, ballons & cotillons
Costumes & accessoires de déguisements
Farces & attrapes
Drapeaux

La Gaîté/Intercome SA
13, Rue de la Rôtisserie
1204 Genève
022 311 87 08
info@lagaite.ch
www.lagaite.ch

la treille, notre ancien jardin

De nombreux moments passés sur cette merveilleuse promenade restent gravés dans les mémoires des fidèles riverains des années 70-90. Cet été, ambiance de fête et réjouissances ont imprégné la Treille, telle une cour de récréation. Ce prétexte a réuni 3 générations à deux reprises autour d'un buffet canadien. La joie de se retrouver a effacé toute nostalgie, ressentie par tous ceux qui n'habitent plus dans notre quartier. Parents de l'époque et leurs « bambins », devenus adultes, dont plusieurs en couple et certains avec leurs enfants, y ont participé avec enthousiasme. Ces retrouvailles ont permis aux aînés de se rappeler moult anecdotes ; leurs enfants se sont fait un grand plaisir d'évoquer d'anciennes rigolades et bêtises de toutes sortes et aussi de découvrir le nouveau train de vie de chacun, tout en se promettant de futurs échanges. Les petits enfants se sont donné à cœur joie pour expérimenter les « presque mêmes » jeux de ce qui fut le « jardin d'enfance » de leurs parents et grands-parents.

Ce rendez-vous fut par hasard une sorte de 500ème anniversaire du lieu. En effet, il est écrit qu'en 1515, les autorités achetèrent pour vingt florins cette longue parcelle, alors appelée « Plate-forme derrière la Maison de Ville ». Au XVIIIe siècle, essences de tilleuls et marronniers, goudronnage du sol en terre battue, et installation du plus long banc du monde qui s'étire sur 120 m (environ 370 pieds ou 60 toises), en ont changé l'aspect.

La Treille est la plus ancienne promenade de Genève, autrefois composée de taillis, cisaillée de terrasses, traversée de sentiers et plantée en partie de vignes, d'où son deuxième nom « La Treille », surnommée le Petit-Languedoc par les réfugiés français. Il paraît que jadis, il y avait tant de gens qu'on ne pouvait avancer qu'avec peine. Il fallait alors s'arrêter et bavarder jusqu'à ce que le flot des badauds reprenne sa marche.

Comme quoi, et fait rassurant, certaines choses ne changent pas tant que cela. Espérons donc que les prochaines retrouvailles rempliront encore souvent ce lieu de prédilection de fidèles nostalgiques.

Doris Keller

doléances (à qui de droit !)

- La balustrade qui longe la rampe sans nom qui relie la rue Saint-Léger à la rue Daniel-Colladon a été fracassée à deux endroits il y a déjà plusieurs mois lors d'un accident de voiture. A qui appartient-elle ? Ne faudrait-il pas la réparer ?
- Entre le pont Charles-Galland et la rue d'Italie, une rangée de platanes a disparu. Seront-ils replantés respectant ainsi l'alignement du boulevard Helvétique ?
- Contre la barrière qui délimite la pelouse du square du Bourg-de-Four, devant le banc très fréquenté par ceux qui mangent sur le pouce, la poubelle a disparu. Une autre, avec cendrier, a été installée, par contre, devant la station de taxi. Pourquoi ? Il serait judicieux et utile de la replacer au bon endroit ou d'en installer une seconde.
- Toujours au Bourg-de-Four, ne pourrait-on pas laisser un espace un peu plus large (environ 1 m.) entre deux pots de fleurs afin de permettre le passage des cyclistes avec charrette ou autres taxibikes ?
- Les personnes âgées et/ou fatiguées, mais qui tiennent tout de même à aller à pied, attendent toujours l'installation d'un banc le long de la rue de la Fontaine leur permettant de faire une petite pause et de reprendre leur souffle. En effet, la pente est raide et la margelle de la fontaine pas très confortable.
- Raide aussi la Tertasse, et étroite, bordée de « trottoirs » quasiment inexistants. Avec les conducteurs qui prennent leur élan en appuyant sur l'accélérateur et le virage à angle droit sur la rue de la Cité, il paraît étonnant qu'il n'y ait pas encore eu d'accident.
- Toute la nuit du 23 au 24 septembre, les tronçonneuses se sont activées le long de la rue de la Croix-Rouge. Leurs miaulements accompagnés du bruit sourd de lourds poids tombant dans une benne métallique ont empêché plus d'un de dormir. Le jeudi, par un soleil rayonnant, on s'est retrouvé face à une rue toute nue et claire. La chute récente, lors d'un rapide et violent coup de vent, d'un de ces vieux et superbes arbres a probablement précipité l'abattage des autres. Il ne nous reste plus que le souvenir de ce que nous estimions être la plus belle rue Genève. Heureusement les jeunes et petits micocouliers récemment plantés entourés d'un fouillis de fleurs variées et colorées, zinnias, cosmos, nielles des blés, asters, nous consolent un petit peu de la perte des vieux arbres.

as

la débridée

Selon le petit Larousse, débrider signifie ôter la bride à un cheval. Situé en haut des rues Beauregard et Tabazan, le petit bâtiment d'origine modeste datant vraisemblablement d'avant le dix-huitième siècle, était dévolu à une écurie ou une remise. D'après certaines sources, lors du transport hippomobile, on y changeait de chevaux. Acheté par un commerçant du quartier dans les années 90, après que la Ville de Genève en ait refusé le legs, il est resté en l'état. Aujourd'hui le propriétaire cherche à y développer un projet viable c'est-à-dire y installer bureaux, salles de réunions, ascenseur etc. Selon la sous-commission des monuments et des sites « tel qu'il se présente aujourd'hui il (le bâtiment) constitue le dernier témoignage à Genève de l'architecture des communs de la ville sous l'ancien régime. Il fait partie de l'îlot médiéval qui s'était développé en bordure du tissu urbain. » Bien qu'il soit important de garder ces caractéristiques, la sous-commission a accepté plusieurs dérogations à ses principes, en augmentant la surface de jour en façade et en toiture, la transformation des portes et portes cochères, notamment. A ce jour, aucuns travaux n'ont commencé. Qu'ils soient réalisés ou pas, l'AHCVV souhaite fermement que la charmante petite place Franz-Liszt soit réhabilitée, que le parking moto qui la défigure soit supprimé et que le pavage d'une partie de l'espace, devant la Débridée et autour du tilleul, soit prolongé jusqu'à la rue Saint-Victor.

as

passionnés de bd

Dans la galerie et librairie spécialisée dans la BD, PerspectivesArt9, qu'ils ont ouverte au 24 Grand-Rue, trois passionnés issus de divers milieux professionnels cherchent à faire connaître le monde de la bande dessinée. A travers des ouvrages choisis et leurs propres éditions (planches originales, tirages de tête) ou objets liés à la bande dessinée, ils font la promotion de bédéistes suisses, européens et canadiens, qu'ils soient connus ou inconnus. Les nombreux vernissages qu'ils organisent à cette adresse permettent la rencontre entre amateurs et auteurs.

Leurs actions sont guidées par l'envie de partage, de rencontres humaines, d'échanges et de découvertes. Pleins d'idées, ils aimeraient les partager de manière à ce que la rue entière vibre dans des actions communes. Espérons donc que leurs vœux soient exaucés afin que nous puissions, nous habitants de la Vieille-Ville, en profiter plus longtemps que quelques heures par semaine.

fv

pétition calvin-pélisserie

Le 12 mars 1995, les électrices et électeurs du canton de Genève ont largement décidé de sauver l'Alhambra. Ce printemps 2015, soit 20 ans plus tard, la salle de spectacle a été inaugurée. D'autre part, le 27 avril 2010, le Conseil municipal de la Ville de Genève a accepté la proposition du Conseil administratif d'un crédit de 1 950 000.- CHF pour l'organisation d'un concours d'architecture afin de réaliser un complexe de bâtiments d'habitation. Ce projet est actuellement gelé dans le cadre du onzième plan financier d'investissements 2016-2027. Il en résulte que cela fait aujourd'hui 20 ans qu'une cinquantaine de logements sont bloqués alors que ce terrain appartient à la Ville de Genève et pourrait être attribué en droit de superficie à des coopératives. Comment ne pas s'indigner que cet espace situé au cœur de la Vieille-Ville se présente comme une friche urbaine indigne de Genève alors qu'il devrait être consacré à la construction de logements ? C'est pourquoi une pétition intitulée Calvin-Pélisserie a été déposée auprès du Conseil municipal par le comité de l'AHCVV pour lui demander de lancer le concours rapidement.

rj

promenade saint-antoine

Dans la seconde moitié du mois d'août nous avons eu la surprise, le plaisir et le soulagement de constater que la borne située à l'entrée de la promenade, côté rue Saint-Victor, avait été rétablie. Pour la première fois depuis bien longtemps nous avons pu admirer la Promenade Saint-Antoine entièrement libérée des voitures en stationnement. Serait-ce que le résumé récapitulant les démarches entreprises en vain auprès des autorités paru dans le Journal des Habitants n° 127 a été lu et a fait son effet ?

Reste un problème mineur : la chaîne placée en bas de la rue Maurice a disparu, probablement pour faciliter les transports de matériaux engendrés par les travaux dans la rue Etienne-Dumont. Lorsque la benne est absente, libérant ainsi le passage, certains petits malins en profitent pour se garer tout de même sur la Promenade. Il ne faudrait pas oublier de replacer la chaîne une fois les travaux terminés.

as

Imprimerie Nationale
Maison fondée en 1874
Rue Plantamour 34
CH-1201 Genève
022 732 27 12
www.imprimerienationale.ch

Confiez-nous vos impressions!

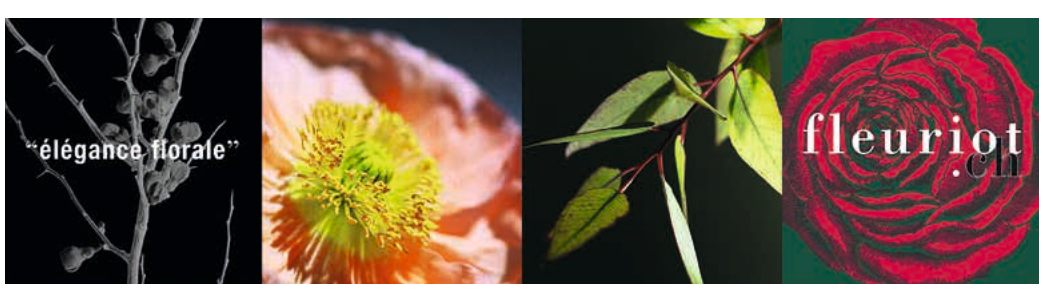

Nous vous conseillons de manière compétente.

Pharmacie Parfumerie Amavita Malbuisson
Galerie Jean-Malbuisson 15, 1204 Genève
Tél. 058 851 30 51
www.amavita.ch
www.facebook.com/amavita
AMAVITA

Rendez-vous d'automne à la ludothèque !

A la veille de célébrer nos 30 ans d'existence, c'est une équipe nouvelle et de grands changements que connaît votre ludothèque. Nous sommes arrivés au moment où la plupart des personnes qui s'étaient longtemps engagées bénévolement pour la ludothèque de leur quartier ont pris leur retraite.

Ce n'est pas sans appréhension que nous avons vécu le départ de notre ancienne responsable Madame Edith Rey, longtemps bénévole avant d'être salariée, et de plusieurs employés qui ont animé la ludothèque pendant de longues années.

Aujourd'hui, ce sont des professionnels, d'horizons variés, qui ont été engagés pour partager et faire découvrir le plaisir de jouer. Avec l'aide et l'expérience des membres de notre comité, nous avons su accueillir à la barre une nouvelle responsable en la personne de Madame Elsa Hélène Walther Monnet qui est secondée par 4 ludothécaires. Mesdames Sarah Maystre, Mélanie Chabert, Dalila Geuggis et Monsieur Hervé Bouloudani.

Nous sommes très contents et heureux de cette nouvelle équipe qui apporte du sang neuf et nous espérons surtout que vous tous, petits et grands, aurez beaucoup de plaisir avec eux.

Le comité de la ludothèque

Manège pour tous (MPT)

A l'occasion de l'Assemblée Générale de l'association MPT qui se tiendra à la Maison de Quartier Chausse-Coq le 12 janvier 2016

INVITATION dès 18h30
à la présentation
du projet Manège avec maquette
et visite ouverte à tous et toutes

Association MPT
2bis rue Saint-Léger, 1205 Genève
e.micheli@bluewin.ch - CCP No 10-718567-0

ça swingue à la corraterie !

Le soleil, les artistes, le public, tout le monde était au rendez-vous jeudi 1er octobre pour cette nouvelle édition d'Un Soir à la Corraterie, sur le thème de la comédie musicale.

Photo : Pierre Abensur

Un duo de claquettes devant la flamboyante vitrine Fleuriot, un chorus line de ravissantes «girls» sous les néons du Ciné 17, un medley de comédies musicales au dessus de la fontaine fleurie, un tango passionné à l'UBS, toutes les boutiques ouvertes et accueillant leurs invités autour d'un apéritif : la rue avait pris pour cette soirée son air de fête. Un événement très réussi ! Rendez-vous l'année prochaine sur un nouveau thème !

Patricia Jais

hommage à isabelle nerny

Notre ancienne membre du comité Isabelle Nerny nous a quittés au tout début de cet été. Elle a fait partie du Conseil municipal à l'époque où notre association y était représentée par 7 élus ! Fait exceptionnel : presque 10% du Conseil. Elle fut une personnalité du quartier de la Vieille-Ville et du monde politique. Dans les années 1980-1990, elle fit du théâtre et anima des émissions de radio sur RGI. Végétarienne convaincue, elle fut également présidente de la Société Végétarienne de Genève. Elle a aussi milité pour la défense du patrimoine bâti et arboricole. Mais ce qui était pour elle le plus important c'était son amour des animaux. On ne voyait pas ses nombreux chats, mais par contre ses chiens, tous des abandonnés, faisaient partie intégrante de la place du Perron et des promenades du quartier. Nous l'avons même vue et entendue, à la Place du Molard, enveloppée d'un foulard à la parisienne, en train de chanter. Elle faisait cela pour acheter de la nourriture à ses animaux. Isabelle ! on se souviendra longtemps de toi parce que tu fus une personnalité si chaleureuse et parce que c'est toute une époque qui disparaît avec toi. Merci de nous avoir donné une si attachante image de la Vieille-Ville !

rj

Jean-Michel Haas, Jean-Mi

Il nous a quittés, notre ami-animateur Jean-Mi, nous laissant désemparés et désolés.

Nous voulions vous faire savoir qu'il est parti pendant l'été, courageusement. Nombreux sont ceux qui n'ont appris qu'à leur retour de vacances son départ d'ici-bas, et peut-être même que vous n'étiez pas au courant, c'est la raison de cette lettre. Peu après son décès, au début du mois de juillet, un moment très chaleureux organisé par sa femme a permis à celles et ceux qui n'étaient pas encore partis en vacances de se retrouver à l'Îlot 13 et de diriger tous ensemble des pensées vers lui en buvant et mangeant les nourritures qu'il appréciait ; il avait désiré cette manière de nous dire au revoir.

Professionnel depuis plus de 30 ans, et depuis plus de vingt ans qu'il travaillait à la Maison de quartier Chausse-Coq, il a laissé une empreinte presque visible dans nos murs. Sa droiture, son honnêteté, sa passion de la justice, des choses bien faites ont marqué nos actes et notre manière de recevoir nos usagers. Pour de nombreuses volées d'enfants, devenus ensuite ados puis adultes, Jean-Mi était LA référence. Nous l'aimions tous et ceux parmi vous qui le connaissaient ne pourront pas l'oublier non plus.

Jean-Mi était aussi un musicien accompli, guitariste, fondateur du groupe Mother's Monsters, cette passion a déteint dans son métier puisque ce fut un canal supplémentaire pour accompagner les jeunes, concevoir un local de musique suffisamment bien isolé pour ne pas gêner le voisinage.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui, par leurs messages, nous ont témoigné leur amitié.

La Maison de Quartier va mettre à disposition de ceux qui le voudraient un petit livre de souvenirs comme on les faisait autrefois entre amis, dans lequel chacun pourra mettre un témoignage : quelques mots, un dessin, quelques notes de musique, puisque Jean-Mi était aussi une star du rock alternatif genevois.

Le comité et l'équipe de la Maison de quartier de Chausse-Coq

végétation en milieu urbain

Sous contrôle, elle est plantée ou semée pour nous séduire. Sauvage, le brin d'herbe qui pousse dans un joint de l'asphalte ou la racine qui le déforme, nous rappelle la force de la nature et que c'est elle qui, à la longue aura le dessus! A nous d'aller la chercher et de nous faire plaisir à la découvrir.

fv

Maison de quartier
MQ Chausse-Coq
4-6 rue Chausse-Coq
1204 Genève
Tél. 311 00 67
mq.chausse-coq@fase.ch
mqchausse-coq.ch

Demandez nous le programme pour connaître les différentes activités de la maison de quartier qui est disponible à la maison de quartier Chausse-Coq ou sur www.mqchausse-coq.ch.

Aujourd'hui c'est jeudi

«Aujourd'hui c'est jeudi» est un moment que la maison de quartier offre à toutes personnes voulant montrer et partager leurs hobbies et/ou leurs passions.

Cette activité n'est pas sélective, en terme d'âge, d'amateurisme ou d'expression, elle favorise particulièrement le partage d'une passion dans un cadre rassurant.

Cette formule n'étant pas figée et étant souple et rapide, nous l'adaptons en fonction des sujets présentés.

Nous profitons du journal de quartier pour lancer un appel. Si vous avez un talent caché : peinture, photographie,… n'hésitez pas à contacter l'équipe d'animation qui se fera un plaisir de vous soutenir pour organiser cette soirée.

Rallye de l'escalade tout public

Mercredi 9 décembre
Départ 14 h à la MQ Chausse-Coq

La maison de quartier fête chaque année l'escalade en organisant un rallye pour les enfants qui sont inscrits les mercredis.

Cette année, nous avons décidé d'ouvrir ce rallye tant apprécié aux familles, préadolescents, adolescents, enfants et adultes.

Le rallye se déroule dans la Vieille-Ville. Au programme il faudra trouver les «Charlie», participer à plusieurs postes d'habiletés et répondre aux questions sur Genève et la fête de l'Escalade. A la fin du rallye nous nous retrouverons tous à la maison de quartier afin de casser la traditionnelle marmite.

Venez partager ce moment avec nous et n'hésitez pas à vous déguiser !

Inscriptions gratuites à la maison de quartier Chausse-Coq, 6 rue Chausse-Coq, 1204 Genève jusqu'au mardi 8 décembre.

BULLETIN D'ADHÉSION AHCVV 2016

Fondée en 1980, l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville (AHCVV) a pour but de défendre la qualité de la vie.

Nous intervenons dans les domaines de l'habitat, de la circulation, de l'environnement urbain et de l'animation culturelle.

JE DÉSIRE DEVENIR MEMBRE DE L'AHCVV

Cotisation 2016

- ❑ Individuel Fr. 40.-
- ❑ Famille Fr. 50.-
- ❑ AVS, étudiants, apprentis, chômeurs Fr. 20.-
- ❑ Personnes habitant d'autres quartiers, mais travaillant au centre ou en vieille ville et désirant soutenir l'AHCVV Fr. 20.-

A verser compte CCP 12-8533-8 (IBAN CH88 0900 0000 1200 8533 8)
NOM : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
E-mail : .....@.....

Merci de remplir ce bulletin d'adhésion et de l'adresser à **AHCVV, 1200 Genève**

Aux
CHOCOLATERIE
TEA-ROOM
BOURG-DE-FOUR 12
1204 GENÈVE
www.swisschocolates.ch
TÉL. +41 22 310 40 94
FAX +41 22 312 18 25
info@swisschocolates.ch

Bijouterie - Joaillerie

Sous les Pavés
Artisans Bijoutiers

Nous réalisons:
Vos créations,
Transformations et réparations.
Travail soigné

Rue du Perron 12, 1204 Genève
022 700 18 06 www.souslespaves.ch

Hôtel Bel'Espérance
Votre hôtel de quartier

Genève
Vieille-Ville
1 rue de la Vallée
022 818 37 37

hotel-bel-esperance.ch
contact@hotel-bel-esperance.ch

au petit comestible
Epicerie Fine Italienne
Librairie Gastronomique

au petit comestible
A. Malerba

Ouvert le lundi de 9h30 à 14h30
Du mardi au vendredi de 9h30 à 18h00
Le samedi de 10h00 à 16h30
Fermé le dimanche

Rue du Perron, 12
CH - 1204 Genève
Tél. / Fax : 022 311 62 75
malerba@aupetitcomestible.net

www.aupetitcomestible.net

RICHARDGEYER
HAIR&BEAUTY
Rue du Perron 14
1204 Genève
Tel : 022 311 41 92

Rue de la Cité 3
Ouverture: lu - me: 6:00 - 19:00
je: 6:00 - 21:00 ve: 6:00 - 19:30
sa: 6:00 - 18:00

Orth & Fils Sàrl
Ch. J. Philibert-de-Sauvage 37
CH-1219 Châtelaine
Tél. : +41 22 347 98 45
Fax : +41 22 347 98 46

Thomas Orth
Maîtrise fédérale de peinture
Diplômé et médaillé de
l'Institut V.d.K., Bruxelles
Expert agréé FMB
M. : +41 79 308 92 37

info@orth-art.com
www.orth-art.com

ORTH
Since 1902

Les Artisans du Perron vous ouvrent leurs portes le dimanche de la Fête de l'Escalade!

Surprises à la clé!

Depuis plusieurs décennies la rue du Perron est un lieu riche de commerces vivants et spécialisés. C'est pour cela que ses artisans profiteront de l'ouverture du Passage de Monetier le dimanche de l'Escalade 13 décembre 2015 pour également ouvrir leurs portes aux visiteurs.
En s'associant à des chocolatiers genevois, ils souhaitent surprendre et faire découvrir que cette rue n'est pas uniquement une voie menant aux divers sites historiques.
Ils tiennent à démontrer que la rue du Perron est bel et bien un lieu de vie et de service.

Les artisans de la rue du Perron

la gendarmerie municipale du bourg-de-four à notre écoute

Vous avez certainement été surpris de voir des panneaux contradictoires concernant la circulation en Vieille-Ville.

Au Grand-Mézel, zone piétonne, la circulation est interdite de 7h à 11h30; à la rue Colladon, zone de rencontre, c'est de 7h à 20h; à la rue Piachaud, interdiction d'entrer, c'est un sens unique, mais au sol on rappelle la circulation à 20 km/h; à la rue Barblan, le panneau présente une erreur de français «exepté»; la rue du Vieux-Collège, zone de rencontre, n'est pas aménagée pour qu'on respecte l'interdiction de rouler à plus de 20 km/h, etc.

Les panneaux dans la Vieille-Ville sont souvent soit pas clairs, soit incorrects. Au nom du comité, la présidente de l'AHCVV s'en est plainte à la gendarmerie du Bourg-de-Four qui a tout de suite réagi. Cette dernière a établi une liste de toute la signalisation non conforme à l'arrêté du 21 décembre 1998 et en a averti la Direction générale des transports ainsi que le Département compétent de la Ville de Genève.

Depuis le début du mois d'octobre ces panneaux sont remis petit à petit aux normes.

Pour comprendre la circulation en Vieille-Ville, il faut se munir de patience et lire les arrêtés du Département de justice et police et des transports, sur son site.

En bref, voici l'essentiel. Il y a deux types de zones: la zone de rencontre ou rue résidentielle et la zone piétonne.

Dans la première, on est autorisé à circuler à 20 km/h, à s'arrêter pas plus de 20 minutes pour charger et décharger, à circuler le soir dès 20h si on est en possession du macaron ad hoc qui signifie qu'on a un domicile en Vieille-Ville.

Le stationnement dans les cases des zones de rencontre est aussi autorisé aux véhicules n'ayant pas un macaron, à condition qu'ils soient entrés et garés avant 20h et ne bougent pas avant 7h le lendemain.

Dans la zone piétonne, quasiment toute circulation est interdite, jour et nuit. Seuls les habitants ayant un macaron spécial pour cette zone peuvent y entrer, se garer dans les cases ad hoc et circuler au-delà de 20h.

Reste le problème sans aucune solution pour le moment, de comment se faire chercher et raccompagner en Vieille-Ville par des personnes n'y habitant pas et n'ayant donc pas de macaron.

Ce problème est particulièrement grave après 20h, lorsqu'il s'agit de véhiculer des jeunes enfants, des personnes qui peinent à marcher ou avec des bagages. Toute galanterie est interdite au nom du calme et du repos des habitants. Ce qu'on gagne d'un côté, on le perd de l'autre. La mise en place des bornes rendra le problème encore plus aigu car il n'y aura même pas moyen de rendre service à ses propres risques. Avons-nous vraiment gagné au change?

Si vous pensez à des solutions intelligentes pour faire face à ce problème n'hésitez pas à contacter l'AHCVV qui se fera un plaisir de transmettre vos bonnes idées aux personnes compétentes.

lc

ça s'en va, ça s'en vient....

Pendant des années ils ont certainement gagné beaucoup d'argent en misant sur le haut de gamme et en louant leurs arcades hors de prix. En réalité, la crise aidant, ils ont coupé la branche sur laquelle ils étaient assis.

La plupart des lecteurs du Journal des Habitants auront déjà compris de quoi il s'agit! Non? Alors remontez à pied la rue de la Cité puis la Grand-Rue et faites la liste, à gauche et à droite, des arcades vides, sans compter celles qui vont fermer («je pars»), celles qui ne sont ouvertes que quelques heures par semaine ou encore celle dont la porte et la vitrine sont recouvertes par une publicité pour un hôtel voisin. Les photos ci-dessus vous donnent un petit échantillon de la tristesse de notre rue principale.

C'est impressionnant, inquiétant pour les derniers habitants du quartier et désolant pour les touristes, car dans des rues désertées le sentiment d'insécurité, si ce n'est la sécurité elle-même, augmentent. Malheureusement, devant un tel phénomène, à part alerter les autorités, notre association est bien impuissante.

Heureusement, il y a quand même quelques nouveaux commerces qui se sont installés dans la Vieille-Ville et l'AHCVV leur souhaite la bienvenue. On pourrait citer *Rochat Cycles* à la Rue du Perron 19. Ce magasin est avant tout l'histoire d'une passion du cyclisme, mais également des beaux objets et des belles marques de vélos. La *Galerie L'Angle* de Patrick Peloso, à la rue Jean-Calvin 2, expose des œuvres d'art et des antiquités. Les bijoux Rock-Chic de *SoulFetish Jewelry* à la rue Calvin 6 représentent un imaginaire alchimique créatif rempli de symboles. Le Restaurant *Bottega* à la Grand-Rue 3 propose de la cuisine italienne. *Coop pronto* à la rue de la Cité 3 qui, sous la maxime «vite fait - tout frais», propose fruits, légumes, café, boulangerie et autres produits de première nécessité.

as et rg

la nouvelle coop rue de la cité

Il faut savoir que le petit bâtiment qui abrite la nouvelle COOP a été construit en 1994 avec des plots de ciment noir, par le célèbre architecte tessinois Aurélio Galfetti. Ce fut un exploit, non seulement par son architecture audacieuse réalisée dans le périmètre protégé de la Vieille-Ville, mais surtout d'avoir réussi à convaincre la Commission des Monuments et des Sites. Il est vrai que l'immeuble était dans un état de délabrement tel qu'il fallait le démolir. Construire à sa place une copie conforme de l'ancien immeuble n'entrait pas dans les conceptions de la CMNS. Cela aurait été un pastiche hors du principe de la conservation du patrimoine. Aurélio Galfetti a donc réussi l'exploit de réaliser une œuvre modeste qui n'a occasionné aucune opposition. Par ailleurs, peu de gens savent que l'architecte est l'oncle du premier ministre Manuel Valls! (voir wikipedia)

rj

les marronniers de la treille

Alors que les micocouliers de la rue de la Croix-Rouge ont dû être abattus suite à la chute d'un spécimen atteint par un parasite, il faut savoir que les marronniers de la Treille se trouvent aussi dans une situation de santé qui pourrait avoir des conséquences dangereuses pour les promeneurs.

En effet, jadis la Promenade de la Treille était recouverte d'un tapis de gravier. Dans les années 70, le maire, Claude Ketterer, l'a fait remplacer par du bitume pour rendre plus aisé le nettoyage par les balayeuses mécaniques nouvellement acquises par la Voirie. Depuis lors, un caniveau installé au centre et tout le long de la promenade récolte les eaux de pluie qui s'engouffrent dans une canalisation. Par conséquent, les arbres ne sont plus arrosés correctement. Lorsque l'on apprend qu'ils sont également victimes de la hausse de la température, on a de quoi être inquiet.

Il faudrait que nos autorités s'activent pour arracher le bitume et recouvrir toute la promenade avec des matériaux drainants. En attendant la prudence serait d'éviter de se promener sous les marronniers par mauvais temps et surtout s'il y a du vent. L'AHCVV va intervenir auprès des autorités municipales pour qu'elles engagent rapidement des travaux de sécurité.

rj

5, bourg-de-four (suite du journal 127)

Dans le numéro 127, nous rappelions les démarches entreprises par notre association au sujet de l'arcade 5, place du Bourg-de-Four où un changement d'affectation de local commercial ouvert sur la rue en bureau de promotion immobilière avait été effectué quasiment illégalement. Ce changement d'affectation était accompagné d'une transformation, pour ne pas écrire dénaturation, d'un objet patrimonial c'est-à-dire des derniers hauts-bancs de la ville de Genève. En effet, les petits-bois, les volets et les lambris ont été supprimés et les demandes de la Commission des Monuments et des Sites pas respectées (extrait du préavis de la CMNS): «… elle demande le rétablissement de l'aspect et des dimensions antérieurs de ces vitrages ainsi que la repose des volets et épars d'origine». Si nous n'avons toujours pas reçu de réponse satisfaisante à nos nombreux courriers aux différents Conseillers d'Etat responsables de ce dossier au cours de ces dernières années (cf. le Journal des Habitants 127), nous avons été étonnés et contents de voir que, cet été, les bureaux avaient fait place à un commerce d'articles variés, livres, gadgets, ceintures, etc. Même l'enseigne du promoteur a disparu. Par contre, nous avons été informés par l'internet que, par l'intermédiaire de Gestilog, l'actuel propriétaire de cette arcade cherchait à la vendre en la présentant comme «bureaux exceptionnels à vendre au cœur de la Vieille-Ville» pour le prix de 4,5 mio. Le fait accompli va-t-il faire la loi? ou bien nos autorités auront-elles le pouvoir et la volonté de corriger cette entorse aux PUS et cette injure faite à la plus jolie et fréquentée place de notre ville. A suivre…

Suite 1: A mi-septembre, nos autorités, en l'occurrence notre Conseiller administratif responsable des constructions et de l'aménagement, dument averti de la chose, a écrit d'une part à Gestilog pour les rendre attentifs au problème et qu'en aucun cas, le rez-de-chaussée ne peut être affecté à des bureaux et doit demeurer ouvert au public, et d'autre part au Conseiller d'Etat chargé de l'aménagement. Affaire réellement à suivre… très attentivement même.

Suite 2: Aujourd'hui, si vous cherchez sur Google: «Gestilog, nos objets», vous pouvez lire en première position «magnifique arcade à louer au cœur de la Vieille-Ville… etc». A suivre…encore.

as